



MONT SAINT AIGNAN BASKET CLUB  
BULLETIN D'ADHESION  
SAISON 2023/2024

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_ Sexe : M F

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

(rubrique essentielle car elle nous permettra de vous communiquer des informations sur le club de façon régulière)

- CREATION                       RENOUELEMENT                       ETRANGER  
 MUTATION.....Groupement sportif quitté : \_\_\_\_\_  
 PRET.....Groupement sportif d'origine : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ - \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ autorise:

- mon enfant \_\_\_\_\_ à être transporté en mon absence sur les lieux de rencontres extérieurs par un tiers (pour les mineurs),
- les représentants du MSABC à prendre les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale,
- le MSABC à utiliser les images de mon enfant ou de moi-même prises lors d'un entraînement, d'une compétition ou de toute autre manifestation à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux ou autre).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du MSABC dont j'ai reçu un exemplaire et m'engage à l'accepter, ainsi qu'à respecter les règles de la FFBB.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire



## REGLEMENT INTERIEUR MONT SAINT AIGNAN BASKET CLUB

- Je respecte mon coach, mes coéquipiers(ères), mes adversaires et les arbitres. Gagnant(e) ou perdant(e) je vais leur serrer la main à la fin de la rencontre.
- Je sais accepter sans discuter les conseils et les choix de mon coach, ainsi que les décisions de l'arbitre.
- Je ne considère pas l'adversaire comme un ennemi, et je joue sans tricher.
- J'assume financièrement mes écarts de comportement en compétition et en dehors (faute technique, disqualifiante, etc...selon les dispositions financières du comité ci après)
- Je participe à véhiculer une image irréprochable et exemplaire de mon club par mon comportement responsable sur le terrain et en dehors.
- Je respecte le matériel et les équipements mis à ma disposition. De même, je quitte la salle et les vestiaires dans le même état que celui dans lequel je les ai trouvés.
- J'ai une paire de baskets spécifique pour les entraînements et les matchs de mon équipe.
- Je suis ponctuel(le) aux entraînements et aux matchs de mon équipe.
- Les parents doivent s'assurer de la présence d'un entraîneur dans la salle avant de déposer leur enfant. La responsabilité de l'association n'intervient que lorsque l'enfant a été confié à l'entraîneur et s'arrête dès la fin de l'entraînement.
- J'arrête de jouer au ballon quand mon entraîneur le demande et je quitte le terrain de jeu pour permettre aux autres équipes de s'entraîner à leur tour.
- Je préviens mon entraîneur, en cas d'absence ou de retard aux matchs et aux entraînements, ainsi qu'en cas de problème.
- Je lave les maillots de mon équipe pendant la saison quand cela est mon tour.
- J'informe le secrétariat si je change d'adresse, d'e-mail ou de numéro de téléphone.
- Deux déplacements obligatoires minimum pour les parents sur la saison. En cas d'impossibilité, je préviens mon entraîneur suffisamment longtemps à l'avance pour pallier mon absence.
- Je m'intéresse à la vie et au bon fonctionnement du club. Je me tiens informé et je viens encourager les autres équipes quand je le peux.
- Je réponds aux convocations pour tenir la table de marque ou arbitrer. Je m'engage à rendre service au club au moins deux fois dans l'année et à participer aux manifestations qui sont organisées.

Nom et prénom :

Lu et approuvé :

Date :

Signature :

## DISPOSITIONS FINANCIERES COMITE

Licences manquantes	
> seniors - U20 - U18F - U17M	30,00 €
> U15 - U13 - U11	13,00 €
Absence liste de joueurs "brûlés"	45,00 €
Non respect art.5 règlement sportif seniors	80,00 €
Envoi feuille en retard/sem	13,00 €
Feuille de marque incomplète	5,00 €
Feuille de marque manquante	55,00 €
Horaire rencontre manquant sous 15 jours	20,00 €
Non validation dérogation sous 15 jours	20,00 €
Non transmission résultat exact par logiciel fédéral	15,00 €
Non utilisation e-marque.	20,00 €
Forfait simple	
> Seniors, Coupe CD76	65,00 €
> Finales départementales	110,00 €
> U20 - U18F - U17M- U15	31,00 €
> U13 - U11	20,00 €
Forfait général	
> Seniors	90,00 €
> U20 - U18F - U17M- U15	50,00 €
> U13 - U11	35,00 €
Forfait après la constitution des poules et/ou calendrier	
> Seniors	90,00 €
> U20 - U18F - U17M- U15	50,00 €
> U13 - U11	35,00 €
Rencontre non jouée	50,00 €
Fautes technique	
>1 <sup>ère</sup>	15,00 €
>2 <sup>ème</sup>	15,00 €
>3 <sup>ème</sup>	15,00 €
>Match de suspension	15,00 €
Commission de discipline	300,00 €



MONT SAINT AIGNAN  
BASKET CLUB  
Saison 2023/2024



U7 (2017 et plus) - U9 (2016-  
2015)

Votre dossier d'inscription doit comporter les documents suivants :

- Bulletin d'adhésion au club et le règlement intérieur dûment rempli et signé par le représentant légal
- Certificat médical
- Saisie de votre pré-inscription via le lien FFBB reçu du MSABC
- Photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité (si non insérée dans le formulaire FFBB en ligne)
- Cotisation annuelle : **150 €**

**La cotisation comprend la prime d'assurance correspondant à l'option A du contrat d'assurance FFBB.**

Votre enfant pourra participer à un ou deux entraînements par semaine.

Merci de cocher le ou les créneau(x) choisi(s) . Attention 15 enfants max sur certains.

- |                          |                                       |                          |                                       |
|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | U7                                    | <input type="checkbox"/> | U9                                    |
| <input type="checkbox"/> | Mercredi 10h-11h au gymnase Berthelot | <input type="checkbox"/> | Mercredi 11h-12h au gymnase Berthelot |
| <input type="checkbox"/> | Samedi 11h-12h au gymnase Tony Parker | <input type="checkbox"/> | Samedi 11h-12h au gymnase Tony Parker |

Le règlement de la cotisation peut se faire :

- ✓ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Mont-Saint-Aignan Basket Club
- ✓ par Pass'Sport 76 (un chèque de caution de 50€ est à joindre à l'inscription) : fournir l'attestation d'Allocation de Rentrée Scolaire
- ✓ Chèques vacances.

Vous pouvez régler la cotisation en 3 fois dont un premier chèque de 60€ minimum réglé à l'inscription. Remettre les 3 chèques lors de l'inscription pour la valider.

Merci de transmettre **vosre dossier complet** au plus vite à :

Mont-Saint-Aignan Basket Club  
1, rue du professeur Fleury ou à l'entraîneur en main propre  
76130 Mont-Saint-Aignan



**La demande de licence ne sera pas effectuée si:**

- le dossier est incomplet
- la cotisation de l'année précédente n'a pas été réglée.



MONT SAINT AIGNAN  
BASKET CLUB  
Saison 2023/2024



U11 (2014-2013) - U13 (2012-  
2011)  
U15 (2010-2009) - U17 (2008-  
2007)  
U20 (2006-2005-2004)

Votre dossier d'inscription doit comporter les documents suivants :

- Bulletin d'adhésion au club et règlement intérieur dûment rempli et signé par le représentant légal (pour les mineurs)
- Certificat médical (avec surclassement sur l'imprimé FFBB pour les 2ème année)
- Saisie de votre pré-inscription via le lien FFBB reçu du MSABC
- Photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité (si non insérée dans le formulaire FFBB en ligne)
- Cotisation annuelle: **180 €**



**La cotisation comprend la prime d'assurance correspondant à l'option A du contrat d'assurance FFBB.**

Le règlement de la cotisation peut se faire:

- ✓ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Mont-Saint-Aignan Basket Club
- ✓ par Pass'Sport 76 (un chèque de caution de 50€ est à joindre à l'inscription) : fournir l'attestation d'Allocation de Rentrée Scolaire
- ✓ Chèques vacances.

Vous pouvez régler la cotisation en 3 fois dont un premier chèque de 60€ minimum réglé à l'inscription. Remettre les 3 chèques lors de l'inscription pour la valider.

Merci de transmettre  **votre dossier complet**  au plus vite à :

Mont-Saint-Aignan Basket Club  
1, rue du professeur Fleury  
76130 Mont-Saint-Aignan

ou à l'entraîneur en main propre



**La demande de licence ne sera pas effectuée si:**

- le dossier est incomplet
- la cotisation de l'année précédente n'a pas été réglée.



MONT SAINT AIGNAN  
BASKET CLUB  
Saison 2023/2024



Seniors

Votre dossier d'inscription doit comporter les documents suivants :

- Bulletin d'adhésion au club et règlement intérieur dûment rempli et signé
- Certificat médical
- Saisie de votre pré-inscription via le lien FFBB reçu du MSABC
- Photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité (si non insérée dans le formulaire FFBB en ligne)
- Cotisation annuelle : **150 €**

**La cotisation comprend la prime d'assurance correspondant à l'option A du contrat d'assurance FFBB.**



Le règlement de la cotisation peut se faire :

- ✓ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Mont-Saint-Aignan Basket Club
- ✓ Chèques vacances.

Vous pouvez régler la cotisation en 3 fois dont un premier chèque de 60€ minimum réglé à l'inscription.  
Remettre les 3 chèques lors de l'inscription pour la valider.

Merci de transmettre  **votre dossier complet**  au plus vite à :

Mont-Saint-Aignan Basket Club  
1, rue du professeur Fleury  
76130 Mont-Saint-Aignan

ou à l'entraîneur en main propre



**La demande de licence ne sera pas effectuée si:**

- le dossier est incomplet
- la cotisation de l'année précédente n'a pas été réglée.



MONT SAINT AIGNAN  
BASKET CLUB  
Saison 2023/2024



Loisirs

Votre dossier d'inscription doit comporter les documents suivants :

- Bulletin d'adhésion au club et règlement intérieur dûment rempli et signé
- Certificat médical
- Saisie de votre pré-inscription via le lien FFBB reçu du MSABC (sauf si vous prenez une licence club)
- Photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité (si non insérée dans le formulaire FFBB en ligne)
- Cotisation annuelle : **110 € loisirs licence club**

**150 € loisirs licence FFBB**

**La cotisation comprend la prime d'assurance correspondant à l'option A du contrat d'assurance FFBB.**



Le règlement de la cotisation peut se faire :

- ✓ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Mont-Saint-Aignan Basket Club
- ✓ Chèques vacances.

Vous pouvez régler la cotisation en 3 fois dont un premier chèque de 60€ minimum réglé à l'inscription.  
Remettre les 3 chèques lors de l'inscription pour la valider.

Merci de transmettre **vos** dossier complet au plus vite à :

Mont-Saint-Aignan Basket Club  
1, rue du professeur Fleury  
76130 Mont-Saint-Aignan

ou à l'entraîneur en main propre



**La demande de licence ne sera pas effectuée si :**

- le dossier est incomplet
- la cotisation de l'année précédente n'a pas été réglée.